



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

**PORTANT SUR LE CONCOURS PARTICULIER
RELATIF AUX BIBLIOTHÈQUES
CRÉÉ AU SEIN DE LA
DOTATION GÉNÉRALE DE DÉCENTRALISATION**

TABLE DES MATIERES

Introduction	2
Chiffres clés 2025	3
1. Activité de la DGD Bibliothèques en 2025	4
1.1 Crédits de la DGD Bibliothèques en 2025	4
1.2 1 ^{ère} et 2 ^{ème} fractions de la DGD Bibliothèques en 2025.....	4
1.3 3 ^{ème} fraction de la DGD Bibliothèques 2025	6
1.4 Consommation globale.....	7
2. Bilan de l'accompagnement des collectivités territoriales par la DGD Bibliothèques en 2025	8
2.1 Répartition des crédits et des opérations par région.....	8
2.2 Collectivités accompagnées.....	9
2.3 Opérations accompagnées par type de projet.....	10
2.3.1 Classification des types d'opération	10
2.3.2 Répartition selon les catégories de projets en nombre d'opérations accompagnées	11
2.3.3 Répartition selon les catégories de projets en crédits DGD Bibliothèques attribués	13
2.3.4 Point sur les projets immobiliers	14
2.4 Opérations accompagnées en fonction des collectivités territoriales	15
2.5 Taux d'accompagnement financier	16
3. Table des tableaux.....	18
ANNEXE : SÉLECTION DE PROJETS BATIMENTAIRES MIS EN SERVICE EN 2025	19

INTRODUCTION

Les bibliothèques publiques constituent un équipement culturel très utilisé par la population, avec 40% des Français âgés de 15 ans et plus qui se sont rendus en bibliothèque municipale et intercommunale, chiffre en augmentation depuis 1997 (données 2016)¹. Elles constituent un réseau dense de plus de 15 000 lieux de lecture (gérés par les communes, intercommunalités et départements), dont 8 100 bibliothèques et 8 400 points d'accès au livre.

Pour les collectivités territoriales, la bibliothèque ou médiathèque est souvent le principal, voire le seul équipement culturel, proposant non seulement des ressources variées (livres, documents audiovisuels, jeux, ressources numériques, etc.) mais également des services (mise à disposition d'ordinateurs et d'accès Internet, aide à la formation et auto-formation, ateliers, etc.) et des animations culturelles. L'évolution actuelle de ces équipements les amène à diversifier leur offre, afin de répondre à des besoins toujours plus divers.

Maintenir à jour ces services et en garantir la qualité exige, de la part des collectivités territoriales, des investissements réguliers, que ce soit dans les bâtiments eux-mêmes, dans le matériel à disposition, dans l'achat de ressources ou la création de nouveaux services. **C'est pourquoi l'Etat accompagne ces collectivités, en fournissant une expertise lors de l'élaboration et du suivi des projets mais également un soutien financier.**

En la matière, le principal transfert financier de l'Etat aux collectivités territoriales est le concours particulier relatif aux bibliothèques créé en 1986 au sein de la dotation générale de décentralisation (abrégé dans le présent document en « DGD Bibliothèques ») : ce concours, relevant du budget du ministère en charge des collectivités territoriales mais géré conjointement avec le ministère chargé de la culture, est un dispositif qui accompagne entre 600 et 1 300 projets chaque année : construction ou rénovation de bâtiments, conservation patrimoniale, création de services numériques, réinformatisation, achats de bibliobus, acquisition ou numérisation de collections, modifications des horaires d'ouverture... Depuis la création de ce concours, plus de 3,3 millions de m² de bibliothèques ont ainsi été construits ou rénovés, à travers l'ouverture ou la réouverture de 70 à 110 établissements de lecture publique par an. En 2025, près de 38 000m² supplémentaires sont dédiés aux bibliothèques (311 000m² sur les 10 dernières années).

Cette édition 2025 du rapport d'activité sur le concours particulier relatif aux bibliothèques au sein de la dotation générale de décentralisation a pour **objectif de restituer les données concernant la DGD Bibliothèques**, de les replacer dans le cadre de la politique nationale en matière de lecture publique et d'offrir de premiers éléments d'analyse sur les opérations accompagnées.

Ce rapport d'activité présente un récapitulatif des principaux éléments de la gestion de la DGD Bibliothèques en 2025 et un bilan général des opérations accompagnées, basé sur les statistiques issues des remontées des différentes régions. Une annexe met en valeur une sélection de projets bâtimentaires mis en service en 2025.

¹ Ministère de la Culture, *Bibliothèques municipales et intercommunales - Données d'activités 2016, synthèse nationale*, 2018, en ligne : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Livre-et-Lecture/Bibliotheques/Observatoire-de-la-lecture-publique/Syntheses-annuelles/Synthese-des-donnees-d-activite-des-bibliotheques-municipales-et-intercommunales/Bibliotheques-municipales-et-intercommunales-Donnees-d-activite-2016>

CHIFFRES CLES 2025

Montant alloué en 2025 : 94 921 426 €

Dont 87 164 796 € - 1^{ère} fraction 78 838 094 €) et 2^{ème} fraction (8 326 702 €)

Dont 7 756 630 € - 3^{ème} fraction (soit 8,2% de l'enveloppe)

Consommation de l'enveloppe : 100 %

Nombre d'opérations : 1208

Dont 1197 opérations - 1^{ère} fraction (1142) et 2^{ème} fraction (55)

Dont 11 opérations - 3^{ème} fraction

Opérations menées par des communes : 873 (72%)

Opérations menées par des EPCI : 294 (24%)

Opérations menées par des départements : 41 (3%)

Consommation :

- **Montant versé aux communes :** 65 666 133 € (69%)
- **Montant versé aux EPCI :** 26 658 812 € (28%)
- **Montant versé aux départements :** 2 596 481 € (3%)

Opérations les plus nombreuses : informatique et numérique (301 opérations soit 25%)

Opérations les plus coûteuses : immobilier (64 305 572 € soit 68% du budget total)

M² ouverts	M² fermés	Evolution
52 629 m²	14 864 m²	37 765m²

1. ACTIVITE DE LA DGD BIBLIOTHEQUES EN 2025

1.1 CREDITS DE LA DGD BIBLIOTHEQUES EN 2025

A la suite de la parution du décret n° 2024-816 le 15 juillet 2024, les crédits de la DGD Bibliothèques, auparavant répartis entre deux enveloppes, sont dorénavant divisés en trois enveloppes :

- **La 1^{ère} fraction**, correspondant à au moins 75% du total des crédits, est réservée aux projets situés en **métropole**. Elle est répartie en début d'année entre les préfetures de région en fonction de la population pondérée par l'évolution des équipements de lecture publique par région (exprimée en m² de bibliothèque/habitant). Elle est gérée directement par les SGAR, sur instruction des DRAC ;
- **La 2^{ème} fraction**, correspondant à 10% du total des crédits au maximum, est réservée aux projets situés dans les **territoires ultramarins** éligibles à la DGD Bibliothèques. Elle est répartie en début d'année entre les préfetures de région en fonction de la population pondérée par l'évolution des équipements de lecture publique par région (exprimée en m² de bibliothèque/habitant). Elle est gérée directement par les SGAR, sur instruction des DAC ;
- **La 3^{ème} fraction**, correspondant à 15% du total des crédits au maximum, est gérée par les administrations centrales des deux ministères. Elle accompagne, sous réserve de critères d'éligibilité, les projets ayant un **rayonnement national ou régional** et dont le poids financier ne peut être supporté par la seule enveloppe régionale concernée.

En 2025, la ressource budgétaire disponible au titre de la DGD Bibliothèques s'est élevée à 94 921 426 €, dont :

- 78 838 094 € pour la première fraction ;
- 8 326 702 € pour la deuxième fraction, soit 8,8% de l'enveloppe ;
- 7 756 630 € pour la troisième fraction, soit 8,2% de l'enveloppe.

La troisième fraction a été mobilisée en 2025 pour plusieurs projets d'ampleur :

- la construction de la bibliothèque à la CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées ;
- la rénovation de la bibliothèque Colette à Dijon ;
- la suite et fin des opérations menées pour la construction de la bibliothèque départementale de la Somme, à la bibliothèque Nucéra de Nice (mobilier), à la bibliothèque Méjanes à Aix-en-Provence (mobilier) et à la Métropole européenne de Lille (numérique – projet Bibliothèque Numérique de Référence) ;
- le début des opérations menées à la bibliothèque Toussaint à Angers (numérisation et valorisation, conservation des collections patrimoniales), en attendant la reprise des travaux en 2026 (également aidées par la DGD).

1.2 1^{ERE} ET 2^{EME} FRACTIONS DE LA DGD BIBLIOTHEQUES EN 2025

La répartition initiale de la première et deuxième fractions, telle qu'établie avant ajustement des crédits en octobre 2025, se décompose comme suit :

Tableau 1 : Répartition initiale par préfecture de région des crédits de la DGD Bibliothèques 1^{ère} et 2^{ème} fractions

Région	Crédits 1 ^{ère} fraction	Crédits 2 ^{ème} fraction
AUVERGNE-RHONE-ALPES	9 553 331 €	-
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	2 770 280 €	-
BRETAGNE	3 631 643 €	-
CENTRE - VAL DE LOIRE	2 599 794 €	-
CORSE	1 065 405 €	-
GRAND EST	6 106 285 €	-
HAUTS-DE-FRANCE	7 000 908 €	-
ÎLE-DE-FRANCE	15 241 476 €	-
NORMANDIE	3 584 556 €	-
NOUVELLE-AQUITAINE	7 390 348 €	-
OCCITANIE	7 918 306 €	-
PAYS DE LA LOIRE	4 671 206 €	-
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	7 099 653 €	-
GADELOUPE	-	1 395 150 €
GUYANE	-	2 119 037 €
MARTINIQUE	-	1 216 565 €
REUNION	-	1 757 801 €
MAYOTTE	-	1 873 452 €
SAINT-BARTHELEMY	-	42 305 €
SAINT-MARTIN	-	87 817 €
ST PIERRE ET MIQUELON	-	7 873 €
TOTAL par fraction	78 633 191 €	8 500 000 €
TOTAL 1^{ère} et 2^{ème} fractions	87 133 191 €	

A l'automne, un point a été fait avec les conseillers livre et lecture en DRAC, en lien avec les SGAR, sur la programmation finale des opérations accompagnées en 2025.

Comme chaque année, certaines préfectures de région ayant constaté l'existence de crédits sans emploi dans leur enveloppe ont fait remonter ces crédits, qui ont ensuite été redistribués en octobre 2025 entre les préfectures de région ayant fait la demande de crédits complémentaires².

La répartition finale des crédits tenant compte des mouvements du mois d'octobre est la suivante :

Tableau 2 : Répartition finale par préfecture de région des crédits de la DGD Bibliothèques 1^{ère} et 2^{ème} fractions (montants arrondis à l'euro)

Région	Crédits 1 ^{ère} fraction	Crédits 2 ^{ème} fraction
AUVERGNE-RHONE-ALPES	9 596 268 €	-

² Sur le total des crédits à redéployer, un reliquat de la 3^o fraction d'un montant de 31 605 € a été réinjecté, suite à la revue de la baisse du montant DGD sollicité par la commune d'Aix-en-Provence après notification des marchés « mobilier ». Cela explique que le total de crédits finalement répartis pour la 1^{ère} et 2^{ème} fractions (87 164 796 €) soit légèrement supérieur au total des crédits initialement répartis (87 133 191 €).

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	2 870 280 €	-
BRETAGNE	3 731 643 €	-
CENTRE - VAL DE LOIRE	2 452 024 €	-
CORSE	736 501 €	-
GRAND EST	6 206 285 €	-
HAUTS-DE-FRANCE	7 032 373 €	-
ILE-DE-FRANCE	15 309 978 €	-
NORMANDIE	3 632 508 €	-
NOUVELLE-AQUITAINE	7 423 563 €	-
OCCITANIE	7 943 903 €	-
PAYS DE LA LOIRE	4 771 206 €	-
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	7 131 562 €	-
GUADELOUPE	-	1 495 150 €
GUYANE	-	1 955 329 €
MARTINIQUE	-	1 237 706 €
REUNION	-	1 757 801 €
MAYOTTE	-	1 873 452 €
SAINT-BARTHELEMY	-	0 €
SAINT-MARTIN	-	0 €
ST PIERRE ET MIQUELON	-	7 264 €
TOTAL par fraction	78 838 094 €	8 326 702 €
TOTAL 1^{ère} et 2^{ème} fractions	87 164 796 €	

1.3 3^{ème} FRACTION DE LA DGD BIBLIOTHEQUES 2025

L'arrêté du 16 juillet 2025, paru au Journal officiel le 9 septembre 2025, a fixé le montant de la 3^{ème} fraction à 7 756 630 €.

La 3^{ème} fraction 2025 de la DGD Bibliothèques a été déléguée à 4 préfectures de région selon la répartition suivante :

**Tableau 3 : Répartition par préfecture de région
des opérations de la DGD Bibliothèques 3^{ème} fraction**

Région	Crédits 3 ^{ème} fraction
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 995 653 €
HAUTS-DE-FRANCE	223 108 €
OCCITANIE	4 596 773 €
PAYS DE LA LOIRE	29 697 €
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	911 399 €
TOTAL	7 756 630 €

11 opérations ont été accompagnées par cette 3^{ème} fraction :

- **Bourgogne Franche-Comté** : le lancement et l'achèvement du projet de rénovation-extension de la bibliothèque Colette à **Dijon** (4 opérations : travaux ; informatique ; collections ; mobilier) ;
- **Hauts-de-France** :
 - la poursuite et l'achèvement du soutien au projet de construction de la bibliothèque départementale de la **Somme** (1 opération : travaux) ;
 - la poursuite et l'achèvement de l'opération de bibliothèque numérique de référence par la **Métropole européenne de Lille** (1 opération : informatique) ;
- **Occitanie** : le lancement du projet de construction de la bibliothèque de Tarbes, porté par la communauté d'agglomération de **Tarbes-Lourdes-Pyrénées** (1 opération : travaux) ;
- **Pays-de-la-Loire** : le lancement du soutien de 2 opérations accompagnant la rénovation de la bibliothèque Toussaint à **Angers** (2 opérations : numérisation et valorisation / conservation des collections patrimoniales) ;
- **Provence-Alpes-Côte d'Azur** :
 - le lancement et l'achèvement de l'opération « mobilier » de la bibliothèque Méjanès à **Aix-en-Provence** (1 opération) ;
 - la poursuite et l'achèvement de l'opération « mobilier » de la bibliothèque Nucéra à **Nice** (1 opération).

1.4 CONSOMMATION GLOBALE

Le montant de la DGD « Bibliothèques » effectivement versée et **rattachable à la seule répartition 2025** s'élève **94 921 260,40 € (en AE=CP)**.

Tableau 4 : Consommation de la DGD Bibliothèques par préfecture de région

Région	Crédits 1 ^{ère} fraction	Crédits 2 ^{ème} fraction	Crédits 3 ^{ème} fraction	Total (CP)
AUVERGNE- RHONE-ALPES	9 596 268 €	-	-	9 596 268 €
BOURGOGNE- FRANCHE-COMTE	2 870 280 €	-	1 995 653 €	4 865 933 €
BRETAGNE	3 731 643 €	-	-	3 731 643 €
CENTRE - VAL DE LOIRE	2 452 024 €	-	-	2 452 024 €
CORSE	736 501 €	-	-	736 501 €
GRAND EST	6 206 285 €	-	-	6 206 285 €
HAUTS-DE-FRANCE	7 032 373 €	-	223 108 €	7 255 481 €
ILE-DE-FRANCE	15 309 978 €	-	-	15 309 978 €
NORMANDIE	3 632 508 €	-	-	3 632 508 €
NOUVELLE- AQUITAINE	7 423 563 €	-	-	7 423 396 €
OCCITANIE	7 943 903 €	-	4 596 773 €	12 540 676 €
PAYS DE LA LOIRE	4 771 206 €	-	29 697 €	4 800 903 €
PROVENCE-ALPES- COTE D'AZUR	7 131 562 €	-	911 399 €	8 042 961 €
GUADELOUPE	-	1 495 150 €	-	1 495 150 €
GUYANE	-	1 955 329 €	-	1 955 329 €
MARTINIQUE	-	1 237 706 €	-	1 237 706 €
REUNION	-	1 757 801 €	-	1 757 801 €

MAYOTTE	-	1 873 452 €	-	1 873 452 €
SAINT-BARTHELEMY	-	0 €	-	0 €
SAINT-MARTIN	-	0 €	-	0 €
ST PIERRE ET MIQUELON	-	7 264 €	-	7 264 €
TOTAL	78 838 094 €	8 326 702 €	7 756 630 €	94 921 260 €

Le taux de consommation de ces crédits est donc de 100%³.

2. BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR LA DGD BIBLIOTHEQUES EN 2025

La Direction générale des médias et des industries culturelles du ministère de la Culture rassemble, au premier trimestre de l'année suivante, les données concernant les opérations accompagnées financièrement par la DGD Bibliothèques durant l'année écoulée. Ce bilan permet d'évaluer précisément l'utilisation des crédits de ce concours et d'avoir des informations sur les investissements qui sont actuellement portés par les collectivités territoriales avec l'aide de l'Etat, en faveur de la lecture publique en France.

Les données présentées ici ont été recueillies lors du bilan effectué sur les opérations accompagnées en 2025. Elles apportent des informations sur la façon dont ces crédits ont été répartis selon les régions, sur les collectivités bénéficiaires et sur les opérations menées.

2.1 REPARTITION DES CREDITS ET DES OPERATIONS PAR REGION

Les crédits (précédemment détaillés dans le bilan de consommation globale) **ont permis d'accompagner financièrement 1 208 projets⁴ à travers la France, soit un nombre d'opérations supérieure à la moyenne observée entre 2008 et 2025 (963 projets).** Pour mémoire, en 2024, le nombre d'opérations soutenues s'élevait à 1 032. Ces opérations se sont réparties entre les régions de la façon suivante :

Tableau 5 : Répartition des opérations DGD par préfecture de région

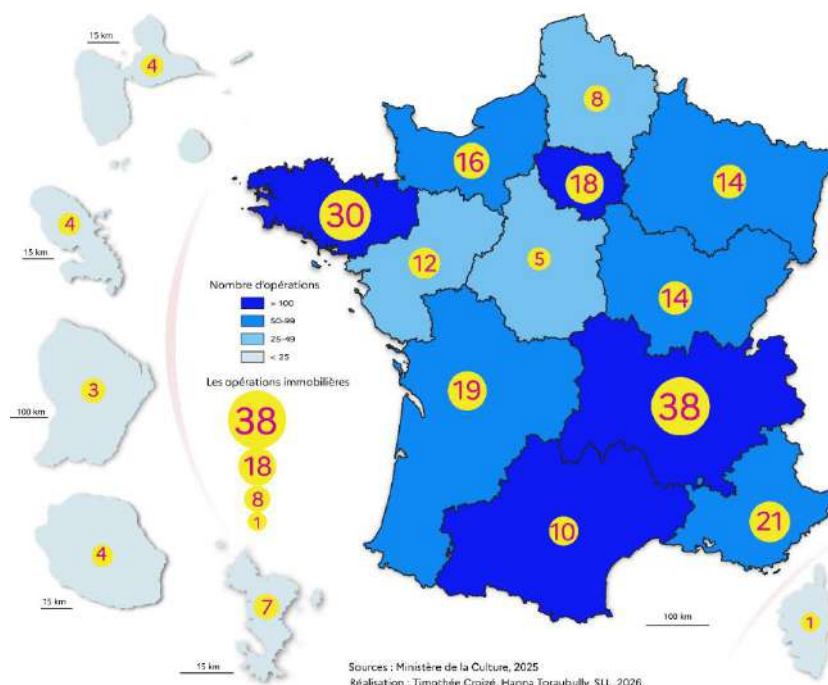
Région	1^{ère} fraction	2^{ème} fraction	3^{ème} fraction	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	219	-	-	219
Bourgogne-Franche-Comté	84	-	4	88
Bretagne	122	-	-	122
Centre-Val de Loire	36	-	-	36
Corse	8	-	-	8
Grand Est	84	-	-	84

³ Avec un écart négatif de 167,10 € en Nouvelle-Aquitaine et un écart positif en Occitanie et en Corse respectivement de 0,10€ et de 0,40€.

⁴ Il faut ajouter à ce total 3 opérations d'extensions horaires en Bretagne, non financées en 2025 (en raison d'un trop-perçu sur les années précédentes). Les projets sont donc actifs en 2025, bien que sans financement au cours de l'exercice budgétaire 2025.

Hauts-de-France	48	-	2	50
Île-de-France	121	-	-	121
Normandie	84	-	-	84
Nouvelle-Aquitaine	91	-	-	91
Occitanie	102	-	1	103
Pays de la Loire	47	-	2	49
Provence-Alpes-Côte d'Azur	96	-	2	98
Guadeloupe	-	5	-	5
Saint-Barthélemy	-	0	-	0
Saint-Martin	-	0	-	0
Guyane	-	6	-	6
Martinique	-	5	-	5
La Réunion	-	15	-	15
Mayotte	-	22	-	22
Saint-Pierre et Miquelon	-	2	-	2
TOTAL	1142	55	11	1208

**Carte 1 : opérations soutenues par la DGD en 2025
selon les régions, dont opérations immobilières sur fond jaune**



2.2 COLLECTIVITES ACCOMPAGNEES

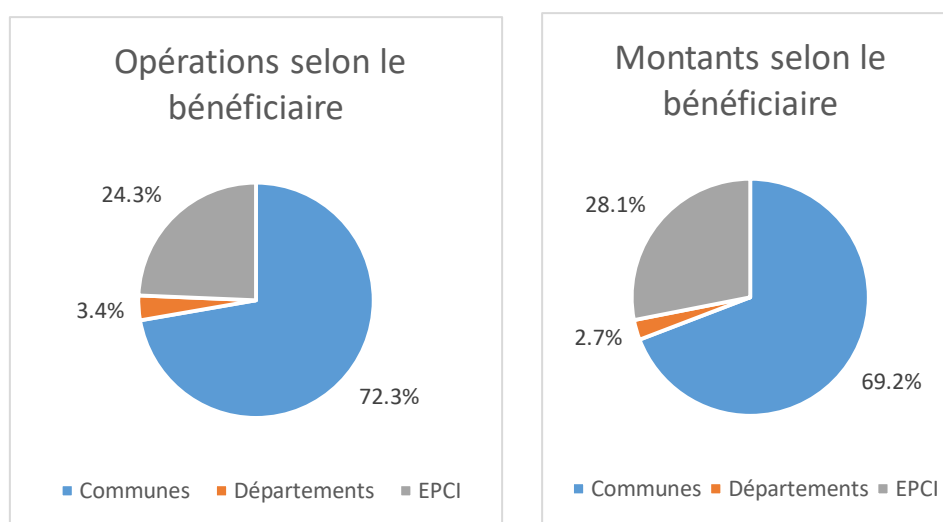
Trois catégories de collectivités territoriales et groupements de collectivités sont accompagnées au titre de la DGD Bibliothèques : les communes, les intercommunalités (EPCI) et les départements. En nombre de projets, la répartition des catégories de bénéficiaires est la suivante :

- 873 projets, soit 72,3 %, ont été menés par des communes ;
- 294 projets, soit 24,3 %, ont été menés par des EPCI ;
- 41 projets, soit 3,4 %, ont été menés par des départements.

En pourcentage des crédits totaux de la DGD Bibliothèques, la répartition des catégories de bénéficiaires est la suivante :

- 65 666 133 € soit 69,2 %, ont été versés à des communes ;
- 26 658 812 € soit 28,1 %, ont été versés à des EPCI ;
- 2 596 481 € soit 2,7 %, ont été versés à des départements.

Figure 1 : Répartition des crédits selon la catégorie de bénéficiaire



Les résultats indiqués ci-dessus sont légèrement différents de ceux de l'an dernier : **les communes restent majoritaires, à la fois en nombre de projets et en crédits engagés**. Avec 2,6 M€ de crédits versés en 2025 (contre 4,1 M€ en 2024), le montant pour les **départements passe en revanche au-dessous de la moyenne** observée depuis 2008 (3,7 M€), la 2^e tranche DGD versée en 2025 pour la construction de la bibliothèque départementale de la Somme (140 000 €) ayant été inférieure à celle versée en 2024 (2M€). Le poids relatif des crédits versés aux départements en 2025 reste toutefois supérieur à celui de 2023 (1,3 M€).

Ces chiffres, qui diffèrent sensiblement d'une région à l'autre, témoignent **d'une dynamique de long terme** : depuis 2008, les projets portés par les communes représentent en moyenne 74 % des projets et 66 % des montants concernés, alors que les projets portés par les EPCI représentent en moyenne 22 % des projets et 30 % des montants concernés et que les projets portés par les départements représentent en moyenne 4 % des projets et 5 % des montants concernés.

2.3 OPERATIONS ACCOMPAGNEES PAR TYPE DE PROJET

2.3.1 Classification des types d'opération

Les opérations sont ici classées en huit catégories, qui constituent une déclinaison des règles d'éligibilité décrites dans la circulaire du 18 juillet 2025 :

- « **Immobilier** » : des investissements ayant pour objet la construction, la rénovation, la restructuration ou l'extension d'une bibliothèque de lecture publique, qu'elle soit principale ou annexe ;
- « **Matériel et mobilier** » : des opérations ayant pour objet l'équipement mobilier et matériel initial ou le renouvellement, total ou partiel, de l'équipement d'une bibliothèque de lecture publique ;
- « **Conservation des collections patrimoniales** » : des opérations ayant pour objet l'équipement mobilier et matériel ainsi que l'aménagement des locaux de bibliothèques municipales ou intercommunales destinés à améliorer les conditions de préservation et de conservation des collections patrimoniales, ainsi que l'accompagnement au déménagement de ces collections ;
- « **Informatique et numérique** » : des opérations ayant pour objet l'informatisation initiale ou le renouvellement des bibliothèques de lecture publique ainsi que l'équipement matériel lié à ces opérations ; sont également comprises dans cette catégorie les opérations ayant pour objet la création de services numériques aux usagers ;
- « **Numérisation et valorisation** » : des opérations de numérisation des collections des bibliothèques ;
- « **Acquisition de véhicules (ex : bibliobus)** » : des opérations ayant pour objet l'acquisition et l'équipement de bibliobus départementaux, communaux et intercommunaux ;
- « **Acquisition initiale de documents** » : des opérations ayant pour objet l'acquisition initiale de collections tous supports dans le cadre d'opérations d'investissement et d'équipement ou de démarrage de projets. Ces projets ont été accompagnés à partir de 2010 ;
- « **Horaires d'ouverture** » : des opérations ayant pour objet l'extension ou l'évolution des horaires d'ouverture. Ces projets ont été accompagnés à partir de 2016.

2.3.2 Répartition selon les catégories de projets en nombre d'opérations accompagnées

Ces différentes catégories n'ont pas toutes le même poids au sein de la DGD Bibliothèques, que ce soit en nombre d'opérations ou en crédits mobilisés. Le tableau ci-dessous présente la répartition des opérations accompagnées en 2025 selon la catégorie à laquelle elles sont rattachées, en nombre et en pourcentage du total.

**Tableau 6 : Répartition par catégorie des opérations accompagnées
en nombre d'opérations
et en pourcentage du nombre total d'opérations**

Type d'opération	Nb d'opérations	%
Acquisition initiale de documents	116	10%

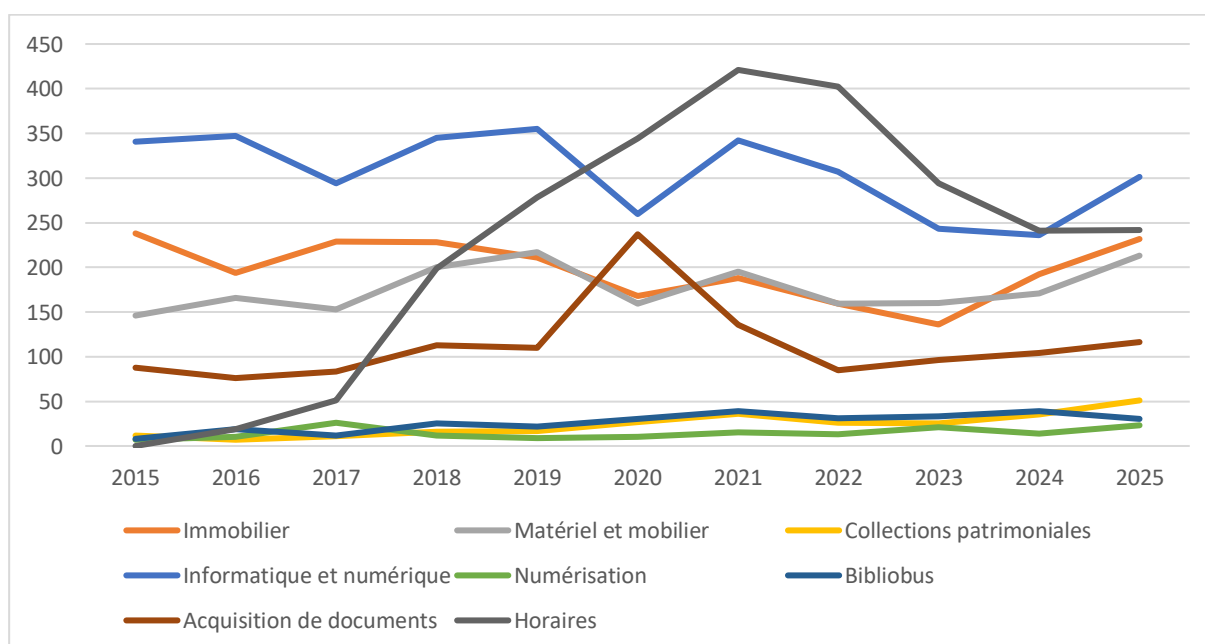
Acquisition de véhicule (ex : bibliobus)	30	2%
Conservation des collections patrimoniales	51	4%
Horaires d'ouverture	242	20%
Immobilier (constructions, rénovations, extensions et restructurations)	232	19%
Informatique et numérique	301	25%
Matériel et mobilier	213	18%
Valorisation et numérisation	23	2%
TOTAL	1208	100%

Les opérations les plus nombreuses sont celles liées à des projets **informatiques et numériques** (301 opérations soit 25% du total). Cette catégorie intègre les projets labellisés « Bibliothèque numérique de référence » (BNR) : lancé en 2010 par le ministère de la Culture, le programme BNR du ministère de la Culture a pour objectif d'accompagner les établissements de lecture publique dans le développement de ressources et de services en ligne de qualité.

Les extensions des horaires d'ouverture, en tête du classement de 2020 à 2024, passent au deuxième rang, en représentant tout de même 20% du total et en restant stables en nombre d'opérations (241 en 2024 ; 242 en 2025).

2 catégories poursuivent leur progression déjà observée en 2024 : il s'agit des opérations « **immobilier** » (232 en 2025 contre 192 en 2024) et « **matériel et mobilier** » (213 en 2025 contre 171 en 2024). Le nombre d'opérations d'**acquisition de documents** maintient également son augmentation plus légère, déjà observée l'an dernier (116 en 2025 contre 104 en 2024). Les opérations relatives aux **collections patrimoniales** sont également de plus en plus nombreuses. Après un pic en 2021, celles-ci ont diminué jusqu'en 2024 ; pour la deuxième année consécutive, elles sont à nouveau en hausse (25 en 2023 ; 35 en 2024 ; 51 en 2025).

Figure 2 : évolution du nombre d'opérations par an sur les 11 dernières années (2015-2025)



2.3.3 Répartition selon les catégories de projets en crédits DGD Bibliothèques attribués

Les projets liés aux bâtiments conservent une place prépondérante au sein de la DGD Bibliothèques lorsque l'on considère les montants mobilisés :

Tableau 7 : Répartition par catégorie des opérations accompagnées en montant et en pourcentage du montant total

Type d'opération	Montant total	%
Acquisition de documents	4 189 349 €	4%
Acquisition de véhicule (ex : bibliobus)	594 487 €	1%
Conservation coll patrimoniales	817 279 €	1%
Immobilier (construction, extension, rénovation, restructuration)	64 305 572 €	68%
Horaires d'ouverture	6 957 580 €	7%
Informatique et numérique	7 282 224 €	8%
Matériel et mobilier	9 983 342 €	11%
Valorisation et numérisation	791 594 €	0,8%
Total	94 921 426 €	100%

Les projets immobiliers représentent 68 % des crédits mobilisés dans le cadre de la DGD Bibliothèques (comme en 2024), ce qui s'explique par le coût moyen significativement plus important de ces projets, notamment les projets de construction et de restructuration.

Le tableau ci-dessous présente l'aide financière moyenne par type de projet :

Tableau 8 : Montant total et montant moyen des crédits DGD Bibliothèques attribués par catégorie de projet en 2025

Type d'opération	Nombre d'opérations	Montant total	Montant moyen d'accompagnement
Acquisition de documents	116	4 189 349 €	36 115 €
Bibliobus	30	594 487 €	19 816 €
Conservation coll patrimoniales	51	817 279 €	16 025 €
Immobilier (construction, extension, rénovation, restructuration)	232	64 305 572 €	277 179 €
Horaires	242	6 957 580 €	28 750 €
Informatique et numérique	301	7 282 224 €	24 193 €
Matériel et mobilier	213	9 983 342 €	46 870 €
Valorisation et numérisation	23	791 594 €	34 417 €

TOTAL	1208	94 921 426 €	78 577 €
--------------	-------------	---------------------	-----------------

Les **opérations immobilières** ont un **coût d'accompagnement moyen plus élevé que les autres types de projets**, à savoir 277 179 €. Au sein de cette catégorie, les projets de construction neuve (427 605 € par opération en moyenne) et de restructuration (232 271 € par opération en moyenne) sont les plus coûteuses.

Ces chiffres sont tirés vers le haut par des projets d'ampleur de la 3^{ème} fraction, notamment la construction de la bibliothèque de Tarbes-Lourdes-Pyrénées et l'extension-rénovation de la bibliothèque Colette à Dijon. Pour l'ensemble de la catégorie « immobilier », en ne prenant en compte que les **projets de la 1^{ère} et de la 2^{ème} fractions**, le **coût moyen d'accompagnement baisse légèrement à 253 306 €**.

2.3.4 Point sur les projets immobiliers

Derrière les opérations qui sont ici caractérisées sous l'intitulé « Immobilier », on retrouve quatre grands types de réalisations, définis ici selon les termes de la circulaire du 18 juillet 2025 :

- **Construction** : « une construction vise à ériger un nouveau bâtiment » ;
- **Restructuration** : « la restructuration désigne des travaux visant à la transformation sur tout ou partie d'un bâtiment déjà existant, comportant une modification en profondeur des superstructures ou des infrastructures, pour réorganiser l'espace à de nouvelles fins ou en suivant de nouvelles conceptions » ;
- **Rénovation** : « une rénovation désigne la remise à neuf de l'ensemble d'un bâtiment qui peut avoir eu d'autres fonctions que celles d'une bibliothèque – par l'amélioration de sa condition et sa mise en conformité avec les normes en vigueur (rénovation énergétique, confort, équipements électriques, etc.) » ;
- **Extension** : « l'extension est l'agrandissement, dans la continuité, de la surface existante d'un bâtiment ».

Il est cependant à noter que la catégorisation des différentes opérations est à l'appréciation des DRAC, avec potentiellement quelques différences d'interprétation.

Tableau 9 : Répartition des projets immobiliers par catégorie en nombre d'opérations en 2025

Type d'opération	Nombre d'opérations	%
Construction/programmation	84	36 %
Restructuration	93	40 %
Rénovation	35	15 %
Extension	20	9 %
TOTAL	232	100%

On constate une tendance nouvelle : pour la première fois depuis 10 ans, **les opérations les plus nombreuses sont celles de restructuration et non plus de construction.**

Figure 3 : Evolution de la typologie des projets immobiliers en pourcentage relatif au nombre d'opérations sur les 11 dernières années (2015-2025)

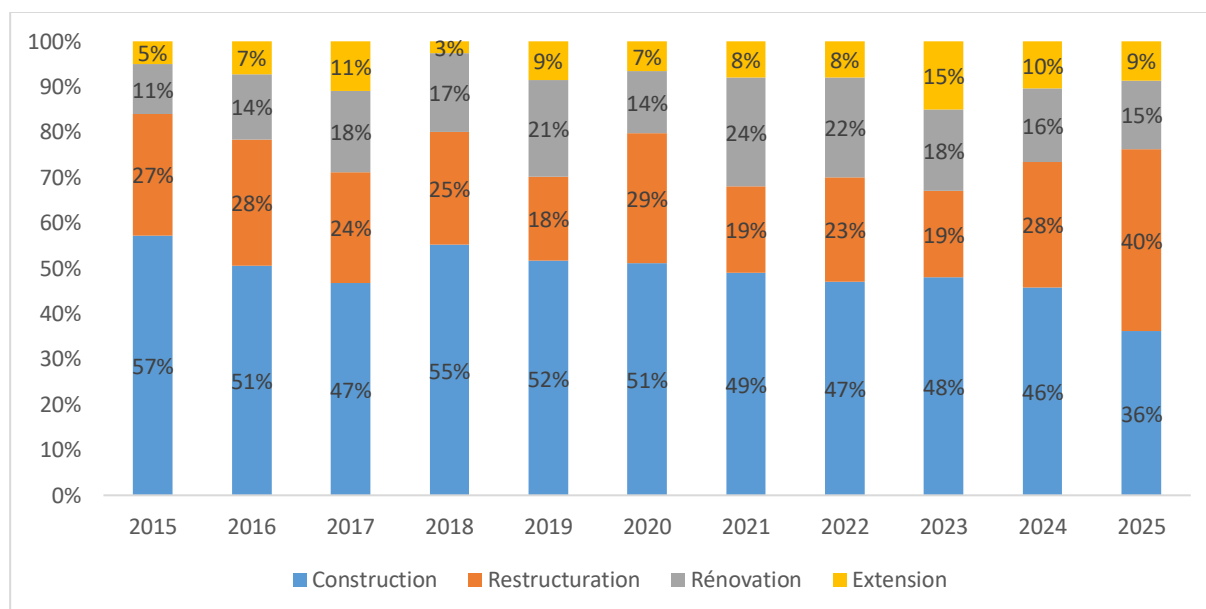


Tableau 10 : Répartition des projets immobiliers par catégorie en montant et en pourcentage du montant total « immobilier » en 2025

On	Type d'opération	Montant total	%
	Construction/programmation	35 918 828 €	56%
	Restructuration	21 601 244 €	33,5%
	Rénovation	4 503 419 €	7%
	Extension	2 282 081 €	3,5%
	TOTAL	64 305 572 €	100%

constate ici que, si les opérations de restructuration sont plus nombreuses que les constructions, ces dernières mobilisent toutefois la majorité des crédits DGD (56% contre 33,5% pour les restructurations).

2.4 OPERATIONS ACCOMPAGNEES EN FONCTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Si les chiffres donnés ci-dessus concernent la situation générale, ils cachent des réalités variables selon les régions, les types de bibliothèques ou de collectivités, ou encore les tailles de population. Les données de la DGD Bibliothèques permettent ainsi d'observer la répartition des différentes catégories d'opérations en fonction des collectivités qui les portent.

Tableau 11 : Répartition des types d'opérations accompagnées en fonction des collectivités territoriales, en nombre d'opérations en 2025

Type d'opération	Commune	Département	EPCI	TOTAL
Acquisition de documents	90	4	22	116
Acquisition de véhicules (ex : bibliobus)	12	4	14	30
Conservation des collections patrimoniales	37	0	14	51
Construction	62	1	21	84
Extension	16	1	3	20
Horaires d'ouverture	203	0	39	242
Informatique et numérique	187	22	92	301
Matériel et mobilier	151	2	60	213
Rénovation	24	3	8	35
Restructuration	78	3	12	93
Valorisation et numérisation	13	1	9	23
TOTAL	873	41	294	1208

Quelques différences peuvent être notées entre les types de collectivités. Pour les bibliothèques municipales, on remarque par exemple de manière constante dans le temps un très fort investissement dans les projets d'extension d'ouverture (203), les projets d'informatique et le numérique (187), ainsi que le matériel et le mobilier (151). Pour les bibliothèques intercommunales, les projets d'informatique et de numérique sont les plus importants en nombre (92), suivis des projets d'équipement matériel et mobilier (60). Comme l'an dernier, les bibliothèques départementales portent surtout des projets qui concernent l'informatique (22) puis l'achat de bibliobus (4), à égalité cette année avec l'acquisition initiale de documents.

2.5 TAUX D'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Les données recueillies dans le cadre du bilan de la DGD Bibliothèques 2025 donnent un aperçu des taux d'accompagnement financiers pratiqués. Là encore, les situations sont variables d'une région à l'autre et dépendent de chaque projet.

Le tableau ci-dessous présente, dans sa colonne 2025, la moyenne nationale des taux d'accompagnement financier par catégorie. Il les remet également en perspective depuis 2011. Il ne porte que sur les opérations menées en 1^{ère} et 2^{ème} fractions ; les projets accompagnés en 3^{ème} fraction, très peu nombreux et de taille plus importante, n'ont pas été agrégés ici pour des raisons méthodologiques.

Tableau 12 : Taux de subvention moyen par type d'opération
en 1^{ère} et 2^{ème} fractions

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne
Accessibilité /handicap	63%	38%	72%	56%	30%	61%	43%	75%	60%	47%	52%	44%	N/A	N/A	N/A	53%
Acquisition de documents		42%	31%	47%	39%	38%	39%	52%	41%	66%	48%	44%	46%	46%	44%	45%
Bibliobus	47%	53%	43%	45%	31%	51%	47%	57%	53%	44%	52%	50%	46%	45%	46%	47%

Conservation collections patrimoniales	51%	47%	58%	41%	59%	48%	23%	45%	62%	42%	69%	74%	68%	74%	61%	55%
Immobilier	36%	45%	36%	42%	38%	39%	40%	37%	36%	43%	46%	46%	42%	40%	42%	40%
Horaires						64%	58%	76%	63%	53%	64%	66%	67%	66%	64%	64%
Informatique et numérique	52%	62%	45%	59%	50%	49%	51%	53%	49%	46%	54%	50%	50%	51%	48%	51%
Matériel et mobilier	42%	58%	36%	42%	40%	39%	43%	41%	39%	33%	47%	44%	42%	43%	41%	42%
Numérisation	63%	57%	46%	56%	56%	54%	53%	50%	54%	55%	74%	68%	74 %	67%	70%	60%
Autres	N/A	47%	40%	47%	50%	34%	N/A	81%	N/A	65%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	50%
Moyenne annuelle	39%	46%	36%	43%	39%	40%	39%	52%	39%	53%	56%	53%	53 %	54%	49%	46%

En synthèse, il est possible de voir que :

- Sur le long cours, les opérations « **Horaires d'ouverture** » et « **numérisation** » sont celles qui bénéficient des **taux d'accompagnement les plus élevés** ;
- Les **opérations immobilières** font état de **taux plus variables**.
- On constate aussi une **légère baisse du taux moyen annuel** qui chute à moins de 50% alors qu'il se maintenait à 53-56% entre 2020 et 2024. Cette baisse s'expliquerait d'une part, par la nécessaire répartition des crédits entre des projets qui continuent de voir le jour et d'autre part, par la nécessité de financer chaque projet en plusieurs années, grevant ainsi la capacité d'investissement au profit des collectivités les années suivantes.

3. TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition initiale par préfecture de région des crédits de la DGD Bibliothèques 1 ^{ère} et 2 ^{ème} fractions	4
Tableau 2 : Répartition finale par préfecture de région des crédits de la DGD Bibliothèques 1 ^{ère} et 2 ^{ème} fractions (montants arrondis à l'euro).....	5
Tableau 3 : Répartition par préfecture de région des opérations de la DGD Bibliothèques 3 ^{ème} fraction	6
Tableau 4 : Consommation par préfecture de région de la DGD Bibliothèques (total arrondi à l'euro)	7
Tableau 5 : Répartition par catégorie des opérations accompagnées en 2024 par la DGD Bibliothèques en nombre d'opérations et en pourcentage du nombre total d'opérations	11
Tableau 6 : Répartition par catégorie des opérations accompagnées en nombre d'opérations et en pourcentage du nombre total d'opérations.....	14
Tableau 7 : Répartition par catégorie des opérations accompagnées en 2025 par la DGD Bibliothèques en montant et en pourcentage du montant total.....	13
Tableau 8 : Montant total et montant moyen des crédits DGD Bibliothèques attribués par catégorie de projet en 2025	13
Tableau 9 : Répartition des projets immobiliers par catégorie en nombre d'opérations en 2025.....	14
Tableau 10 : Répartition des projets immobiliers par catégorie en montant et en pourcentage du montant total « immobilier » en 2025.....	15
Tableau 11 : Répartition des types d'opérations accompagnées en fonction des collectivités territoriales, en nombre d'opérations en 2025.....	15
Tableau 12 : Taux de subvention moyen par type d'opération en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} fractions	16
Carte 1 : opérations soutenues par la DGD en 2025 dont opérations immobilières.....	11

ANNEXE : SÉLECTION DE PROJETS BATIMENTAIRES MIS EN SERVICE EN 2025

La présente annexe propose une sélection de projets bâtimentaires inaugurés en 2025 et ayant fait l'objet de versements de DGD (potentiellement avant 2025, ces projets étant généralement menés sur plusieurs années).

Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel
AUVERGNE RHONE-ALPES Rhône	Médiathèque Le Pisé 422m² Montanay, 3308 hab. projet porté par la commune	Projet de réhabilitation d'une ancienne ferme en cœur de village transformée en médiathèque et salle d'animation. Ferme considérée comme un témoignage architectural par les Architectes des bâtiments de France ; utilisation de procédés anciens (ex : pisé). Projet réalisé par le cabinet Zeppelin architecture et urbanisme et présenté lors d'un colloque réunissant une cinquantaine de professionnels. Médiathèque inaugurée en septembre 2025 et pensée comme un espace ouvert et pluriel : - une médiathèque vivante ; - un jardin végétalisé et des espaces pluriculturels ; - un lieu de rencontre intergénérationnel. Opérations DGD : Construction - acquisition de documents - informatisation - matériel et mobilier - extension des horaires d'ouverture	Coût total du projet : 1 502 572 € Montant DGD : 501 760 € pour les 5 opérations 35% construction 40% acquisition de documents 40% matériel et mobilier 50% informatisation 50% à 70% extensions horaires <u>Autres partenaires financiers :</u> Etat (DSIL), Région	  

Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel
BOURGOGNE FRANCHE- COMTE Côte d'Or	Médiathèque LE PASSAGE 950m² Auxonne, 7 581 hab. Projet porté par la commune	Rénovation de la bibliothèque municipale en médiathèque inscrite dans cette volonté des élus de la communauté de communes (CC) CAP Val-de-Saône de redynamiser le centre bourg : - convention cadre « Petites Villes de Demain » valant convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) - 1^{er} CTL signé avec la commune, la CC et l'Etat puis 2^{ème} CTL avec aussi le Conseil départemental pour faire rayonner les bibliothèques du territoire Médiathèque valorisant les fonds patrimoniaux mais aussi de type « troisième lieu » : espace de socialisation, de convivialité et de rencontres, propice aux échanges et favorisant le vivre ensemble. Projet labellisé Bâtiment basse Consommation Convention territoriale de développement culturel en cours d'élaboration (2026-2028), sur un périmètre étendu à la CC du Mirebellois et Fontenois. <u>Opérations DGD :</u> Travaux – Mobilier – Informatique – Acquisition de documents - Fonds patrimoniaux	Coût total (travaux) : 3M€ Montant DGD : 593 125 € (30%) <u>Autres partenaires financiers :</u> Conseil régional, Conseil départemental, Europe	 © Photo club Val-de-Saône 

Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel
BOURGOGNE FRANCHE- COMTE Doubs	Médiathèque intercommunale François Mitterrand 1 400 m² CC Pays d'Héricourt, 21 601 hab. Projet porté par la Communauté de communes Pays d'Héricourt	Rénovation énergétique de la médiathèque Le bâtiment, construit en 1995 était l'équipement le plus énergivore de la collectivité, avec un inconfort thermique important, impliquant un lourd entretien. La collectivité a engagé, dans le cadre d'une stratégie affirmée de transition écologique, une rénovation énergétique ambitieuse, véritable vitrine sur son territoire, en améliorant le confort énergétique (performances, matériaux biosourcés, isolation extérieure...) et la fonctionnalité du bâtiment, au service des usagers et des personnels. Cette rénovation accompagne une dynamique de projet et une programmation culturelle variée : ludothèque depuis 2013 ; Microfolie pérenne (musée numérique) depuis 2021 ; artothèque adulte en 2020, puis enfants en 2022 ; Fablab orienté vers l'impression graphique, en 2017 qui a évolué en 2022, avec un nouveau pôle spécifique : le « Numérialab », favorisant une nouvelle approche du livre, du graphisme et de la microédition, constitué d'outils numériques. Opérations DGD : Travaux – Mobilier – Informatique	<u>Partie travaux</u> Coût total : 1 920 000 € Montant DGD : 444 120 € (23%) + Fonds Vert (330 881 €) <u>Autres partenaires financiers :</u> Conseil régional, Conseil départemental 70, Conseil départemental 25, Europe (FEDER) ----- --- Autres opérations DGD : Mobilier : 18 572 € Informatique : 50 976 €	  
Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel

BRETAGNE Finistère	Médiathèque PER JAKEZ HELIAS 1 158m² Landerneau 16 817 hab. Projet porté par la commune	Restructuration et réaménagement de la médiathèque construire en 2002. Lauréate du prix de l'espace intérieur dans le cadre du Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques 2025. Volet aménagement intérieur confié à l'agence Chemins Faisant, centré sur l'expérience utilisateur. Rééquilibrage en faveur des espaces jeunesse et adulte + création nouveaux espaces : - <u>Cocon</u> : enfants - <u>Cube</u> : jeux de société, piano, transats - <u>Savoirs</u> : documentaires et presse, globe, espaces de travail - <u>Bulle</u> : espace BD, jeunes adultes, jeux vidéos + mobilier pop culture Mobilier : automates de prêt en bois, réalisés par étudiants en BTS Développement et réalisation bois. Signalétique : bilinguisme français-breton et accessibilité des publics dys. Opérations DGD : Travaux - Aménagement intérieur	Coût total : (travaux + aménagement) 498 779 € Montant DGD : 124 695 € pour les 2 opérations (25 %) <u>Autre partenaire financier</u> : Département du Finistère (80 000€)	  
Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel

CENTRE VAL-DE- LOIRE Loir-et-Cher	Médiathèque LE CEDRE 1 058m² Mer 6339 hab. Projet porté par la commune	Création d'une nouvelle médiathèque-ludothèque en remplacement de la bibliothèque existante (180 m²). Axes du PCSES : - construire un lieu fédérateur pour la population et le territoire - consolider le lien social - proposer une offre riche et diversifiée - créer un lieu de démocratisation et d'émancipation numérique La rénovation de bâti ancien et la construction de l'extension (parvis-jardin) dotée d'une ambition environnementale forte : utilisation de matériaux biosourcés (isolation intérieure en béton de chanvre pour le bâtiment existant, ossature et bardage bois, isolation paille pour l'extension...). Architecte : Cabinet LANDFABRIK (Paris) Opérations DGD : Rénovation et extension - Informatique - Aménagement intérieur - Acquisition de documents	Coût total (4 opérations) : 4 984 803 € Montant DGD : 2 153 316 € pour les 4 opérations (60%) + Fonds vert, DSIL <u>Autres partenaires financiers :</u> Région (CRST), Conseil départemental Loir-et-Cher, CAF, Ademe	 
Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel

HAUTS-DE-FRANCE Pas-de-Calais	Médiathèque du centre culturel MOSAÏQUE 1 145m² Libercourt 8 047 hab. Projet porté par la commune	Mosaïque est un centre culturel hybride incluant une médiathèque, une ludothèque, un fablab, une école de musique, un grand auditorium et une galerie d'exposition. Projet inscrit dans le cadre de l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier, visant à améliorer la qualité de vie des habitants (habitat, environnement et équipements publics). Médiathèque intégrée au centre culturel, et au réseau de lecture publique de la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin (RCM). Chantier de construction du centre encadré par une Charte Chantier vert, permettant de limiter la production de déchets à la source ou encore de les valoriser, le tout dans une logique d'économie circulaire. Opérations DGD : Construction - Aménagement intérieur - Informatique et numérique	Coût total : 3 219 170 € (partie bibliothèque) Montant DGD (travaux) : 1,5 M€ dont 914 616 € - DGD classique 694 969 € - DGD plan de relance (50%) + DSIL (1 131 069 €) <u>Autre partenaire financier :</u> Département du Pas de Calais	  © Jacques Sauteron
---	--	--	---	--

Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel
--------	------	------------	---------	--------

ILE DE FRANCE Val de Marne	Médiathèque Elsa Triolet et Louis Aragon 2 927m² Fontenay-sous-Bois 53 757 hab. Projet porté par la commune	Médiathèque et Centre Municipal de Santé –QPV La Redoute (Fontenay-sous-Bois) Levier majeur de transformation urbaine à La Redoute, ce projet vise à recréer un cœur de quartier dynamique en réunissant des fonctions culturelles, sanitaires et sociales au sein d'un même site de 4200m². En outre, la création d'une place publique et d'un mail piéton favorise les circulations, les usages et les rencontres entre habitants. Pensé comme un véritable pôle de vie, le bâtiment s'organise autour d'une vision commune du bien-être et de la santé mentale. Les deux unités, bien que complémentaires, ont des entrées indépendantes pour garantir leur autonomie et la sécurité des usagers. Le centre de santé occupe les 3 premiers niveaux et la médiathèque les 4 derniers étages, avec une mezzanine dédiée à certains espaces spécifiques. Cette organisation verticale permet de distinguer clairement les fonctions, tout en assurant la cohérence du projet. Opérations DGD : Construction – Mobilier – Informatique - Horaires	<u>Coût total du projet</u> 9 543 539 € <u>Montants DGD : 3 112 894 €</u> Bâtiment : 2 565 492 € (40%) Mobilier : 416 646 € (30%) Informatique : 105 226 € (40%) Horaires (année 1) : 25 530 € (80%) <i>L'accompagnement DGD Horaires se poursuivra pour 4 années supplémentaires (de 2026 à 2029) afin de soutenir l'extension des horaires de la médiathèque, située en QPV.</i> <u>Autre partenaire financier :</u> Région	 © Services Fontenay- de la ville de sous-Bois
Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel

MAYOTTE	Bibliobus Dembeni 15 848 hab. Projet porté par la commune	Le cyclone Chido a impacté lourdement l'ensemble des infrastructures de l'île ainsi que les infrastructures culturelles dont les bibliothèques font partie. Parallèlement aux efforts de reconstruction des équipements endommagés, les pouvoirs publics tâchent d'assurer une continuité de service public dans un territoire où le taux d'illettrisme est le plus élevé de France (58% contre 7% pour la moyenne nationale). L'acquisition d'un bibliobus participe de cette volonté de répondre aux besoins de la population de l'île, en particulier les plus jeunes. Le véhicule circule actuellement dans les établissements scolaires et les villages pour amener le livre aux habitants et aux enfants. Ce bibliobus rencontre un grand succès auprès des bénéficiaires et il est très sollicité par les établissements scolaires et les associations. La DGD a également permis de financer une partie du salaire du chauffeur grâce au dispositif « Extension des horaires ». Opérations DGD : Acquisition de véhicule – Extensions horaires	<u>Coût total des 5 opérations</u> Bibliobus : 193 888 € Mobilier : 2 042 € Documents : 9 662 € Informatique : 16 472 € Horaires : 27 000 € Montant DGD : 138 500 € dont Bibliobus : 100 000 € (100% des dépenses éligibles) Mobilier : 1 636 € (80%) Documents : 6 783 € (70%) Informatique : 11 201 € (68%) Horaires : 18 900 € (70%)	  © Djaouharia MOHAMED
Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel

NORMANDIE Calvados	Médiathèque La Caserne 191 m² Saint-Sylvain 1 500 hab. Projet porté par la commune	Construction d'une médiathèque sur l'ancien site d'une caserne de pompiers, en remplacement de l'ancienne bibliothèque associative de 34m² située dans les locaux de la mairie. L'équipement est articulé à un espace social et culturel, situé au rez-de-chaussée. Un professionnel salarié est responsable de la structure : il est accompagné d'une équipe de bénévoles. Ce nouvel équipement assure un accès au livre et à la lecture dans un territoire plutôt rural. Ce projet est représentatif des dossiers soutenus dans le Calvados ces dernières années, où l'on observe des ouvertures d'équipements dans de petites communes, à la suite de la construction de la bibliothèque Alexis de Tocqueville à Caen, il y a 10 ans. <u>Opérations DGD :</u> Construction – Mobilier et matériel – Acquisition initiale de documents – Informatique – Extension des horaires	Coût total de l'opération (construction) : 821 695 € dont 548 748 € éligible DGD Montant DGD : 247 374 € (45 %) + DSIL <u>Autre partenaire financier :</u> Département du Calvados	 
----------------------------------	---	---	--	--

Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel
NOUVELLE-AQUITAINE Pyrénées-Atlantiques	Médiathèque de Bayonne 4 200m² Bayonne 53 312 hab. Projet porté par la commune	Restructuration de la médiathèque Restructuration sur le site de l'ancien évêché datant du 17^{es}, pour intégrer des fonctionnalités plus contemporaines : restructuration du square et façades vitrées pour une meilleure visibilité ; surface ouverte au public doublée ; Labo numérique, prêt de matériel et d'objets. Volet patrimonial également investi : amélioration des conditions de conservation, valorisation et communication du fonds patrimonial de la médiathèque (dont un tiers en langue basque), au titre duquel la ville de Bayonne est « pôle associé » de la Bibliothèque nationale de France. Ce projet fait coïncider préservation du patrimoine et mise en place de services innovants, et assoit ainsi sa proposition émancipatrice et collective sur la mise en partage d'une mémoire commune. <u>Opération DGD : travaux</u>	Coût total (travaux) : 11,2M€ Montant DGD : 4,5M€ (40%) <u>Autre partenaire financier</u> : Région Nouvelle-Aquitaine	   © Mathieu Prat

Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR Alpes-Maritimes	Médiathèque du Village Charlot 1 584m ² Beausoleil 12 430 hab. Projet porté par la commune	Construction L'est du département souffre d'un manque d'aménagement culturel en lecture publique. L'arrivée du Village Charlot de Beausoleil permet de remédier à cela. Pour une commune urbaine de 14 000 habitants, 2 600 m² d'équipements publics sont consacrés notamment à une médiathèque-ludothèque, un centre social, des ateliers d'artistes, une salle d'exposition, un espace restauration et des jardins pédagogiques. L'objectif de la médiathèque entend répondre aux besoins de la population en matière de maitrise de la langue, d'accès à l'emploi et de formation, tout en proposant une offre culturelle de découverte et de divertissement. Le bâtiment, lumineux, aéré et ouvert sur la mer, conjugue praticité et usage différenciés selon les âges et les besoins. La commune l'a aussi pensé en terme organisationnel, en conjuguant les forces des deux entités (sociale et culturelle) autour de la notion d'hospitalité. Opération DGD : Travaux	Coût total (travaux) : 13 542 190 € HT Montant DGD : 5 356 707 € (40% du montant éligible)	 
Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel

PAYS DE LA LOIRE Vendée	Médiathèque- ludothèque de La Garnache 644 m² La Garnache 5 515 hab. Projet porté par la commune	Maitrise d'œuvre : Ardouin Massonneau Architecture (mandataire) et Martial Architecte Urbaniste (architecte associé). Située en centre-bourg, en lieu et place d'une ancienne supérette et d'une maison d'habitation, cet équipement s'insère dans le tissu urbain existant. En faisant pénétrer la lumière par la façade sur rue et sur la partie arrière au moyen d'un éclairage zénithal, les architectes ont su proposer des espaces généreux et aérés, un aménagement à la fois sobre et contemporain, créant une ambiance feutrée et propice à la lecture et à la découverte des ressources documentaires. Le site, facile d'accès, proche des écoles et du centre de loisirs, contribue au dynamisme du bourg. La médiathèque vient compléter l'offre de lecture publique sur ce secteur nord-ouest de la Vendée, en relai des médiathèques de Challans et de Bouin. Opérations DGD Construction – Mobilier – Informatique – Acquisition de collections	Coût total du projet : 1 794 645 € Montant DGD : 582 225 € pour les 4 opérations (33%) + Fonds vert (10 000€) <u>Autres partenaires financiers :</u> Conseil départemental, CAF	   © Smoov Design
Région	Lieu	Descriptif	Montant	Visuel

REUNION	Médiathèque de Plateau Caillou 862m² Saint-Paul 2 209 hab. (QPV Plateau Caillou) Projet porté par la commune	Nouvel équipement de proximité inscrit dans le Schéma communal de la lecture publique de Saint-Paul 2015-2030, la médiathèque a été inaugurée en 2025 à l'occasion de Biblis en folie. La médiathèque est située en QPV, en rez-de-chaussée d'une résidence de personnes âgées. Elle s'insère dans le périmètre de la Cité éducative. Cet équipement propose une médiathèque dotée de services innovants, tournés vers les habitants et les jeunes. Ses espaces puissamment évocateurs ouvrent sur les imaginaires littéraires et iconographiques, et la savane environnante. La médiathèque comprend notamment une marmothèque et un parvis végétalisé avec assises. Opérations DGD : Équipement mobilier et matériel - Informatisation - Acquisition de documents	Coût total : 1 627 233 € Montant DGD : 665 252 € pour les 3 opérations (60%)	
---------	--	--	---	--

